Nations Unies S/PV.5701



Conseil de sécurité

Soixante-deuxième année

Provisoire

5701e séance

Mercredi 20 juin 2007, à 10 h 25
New York

Président :	M. Verbeke	(Belgique)
Membres :	Afrique du Sud	M. Laher
	Chine	M. Li Junhua
	Congo	M. Gayama
	États-Unis d'Amérique	M. Wolff
	Fédération de Russie	M. Shcherbak
	France	M. Lacroix
	Ghana	M. Yankey
	Indonésie	M. Kleib
	Italie	M. Spatafora
	Panama	M. Arias
	Pérou	M. Chávez
	Qatar	M. Al-Bader
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Williams
	Slovaquie	M. Mlynár

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A.

07-38898 (F)



La séance est ouverte à 10 h 25.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

Le Président : Conformément à l'accord auquel le Conseil de sécurité est parvenu lors de ses consultations préalables, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter en vertu de l'article 39 de son règlement intérieur provisoire, M. Michael C. Williams, Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient et Représentant personnel du Secrétaire général.

Il en est ainsi décidé.

J'invite M. Williams à prendre place à la table du Conseil.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

À la présente séance, le Conseil entendra un exposé de Michael C. Williams, Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient et Représentant personnel du Secrétaire général. Je donne la parole à M. Williams.

M. Williams (*parle en anglais*) : Le Conseil se réunit aujourd'hui à un moment critique pour le Moyen-Orient. La prise violente et de facto du pouvoir politique à Gaza par le Hamas, la fin du Gouvernement d'unité nationale palestinien et la déclaration d'un état d'urgence par le Président Abbas ont créé une nouvelle donne politique et des conditions préoccupantes dans le territoire palestinien occupé. Au Liban, la reprise de la violence menace une fois encore la stabilité du pays. Israël a été la cible d'attaques à la roquette, à ses frontières sud et nord. La situation dans l'ensemble de la région est très explosive et instable, éclipsant ainsi les efforts accomplis en vue d'une avancée politique.

Les chiffres du mois écoulé présentent un sombre tableau : 208 Palestiniens ont été tués et 910 autres blessés du fait de la violence interne; 40 Palestiniens ont été tués et 159 blessés par les Forces de défense israéliennes; un Israélien, un garçon tétraplégique de 13 ans, a été tué, et 10 autres Israéliens ont été blessés dans des attentats perpétrés par des militants palestiniens. Au moins 166 roquettes ont été tirées sur Israël par des militants palestiniens depuis Gaza, et 77 mortiers ont été lancés au point de passage d'Erez. Au total, on a dénombré 37 frappes aériennes israéliennes et plusieurs opérations menées sur le terrain dans la bande de Gaza, ainsi que 363 incursions israéliennes et 287 arrestations en Cisjordanie.

Les événements survenus à Gaza doivent nécessairement être au centre de la présente séance. Depuis l'accord de La Mecque de février, il est manifeste que le Gouvernement d'unité nationale palestinien s'est heurté à d'énormes obstacles. L'accord n'a pas entraîné l'intégration de structures de sécurité et politiques communes. Il n'a pas non plus mené à la levée des mesures appliquées par Israël et la communauté internationale contre le Gouvernement de l'Autorité palestinienne mis en place après les élections de janvier 2006.

Le 27 mai, l'Égypte a négocié une trêve entre les factions après de redoutables combats à Gaza. Israël a également été impliqué dans cette poussée de violence, en réagissant par des opérations aériennes ciblées aux intenses attaques à la roquette lancées par des militants du Hamas contre sa population civile. Le Président Abbas a proposé un plan de cessez-le-feu, approuvé par le Gouvernement d'unité nationale, visant à assurer que le calme règne avec Israël dans l'ensemble de Gaza et de la Cisjordanie. Le plan ne s'est pas concrétisé.

Ces questions ont très vite été dépassées par les événements survenus la semaine dernière. Entre le 9 et le 15 juin, la branche militaire du Hamas et la Force exécutive ont pris le contrôle de la bande de Gaza dans une violente insurrection contre la présidence et les forces de sécurité de l'Autorité palestinienne. Les opérations menées par le Hamas ont été planifiées et exécutées avec soin, et les combattants du Hamas ont pris le contrôle des principaux sites stratégiques et chargés de la sécurité. Les forces présidentielles se sont montrées moins performantes que les militants du Fatah. Au cours des combats, de nombreuses violations flagrantes des droits de l'homme et du droit humanitaire ont été commises. Les combats ont été accompagnés d'exécutions sommaires, d'attaques d'hôpitaux et, dans un cas au moins, du meurtre d'une personne en la jetant du haut d'un immeuble. Les locaux des forces de sécurité et des institutions de l'Autorité palestinienne ont été brûlés ou pillés, y compris le complexe présidentiel. En outre, trois

véhicules de l'ONU ont été volés sous la menace des armes par les forces présidentielles, mais ces véhicules ont depuis été restitués.

Les combats ont fatalement provoqué des déplacements de population, dont des centaines de militants du Fatah et de civils fuyant la violence. Quelque 3 500 Palestiniens, dont ceux auxquels l'entrée en Égypte a été refusée, attendraient d'entrer à nouveau à Gaza par le point de passage de Rafah. D'autres personnes, au nombre de 250, y compris des blessés, attendent au point de passage d'Erez l'autorisation de traverser Israël pour se rendre en Cisjordanie. Elles reçoivent de l'aide de l'ONU, du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et des Forces de défense israéliennes.

La situation aux points de passage de Rafah et d'Erez n'est toujours pas réglée et suscite des inquiétudes de plus en plus vives quant à la sûreté des personnes, en particulier des enfants. Plusieurs Palestiniens grièvement blessés auraient été autorisés aujourd'hui à entrer en Israël.

Les combats en cours à Gaza ont évidemment eu des répercussions sur la Cisjordanie. Des échauffourées ont éclaté à Naplouse et Ramallah, tandis qu'ailleurs en Cisjordanie, des partisans et responsables du Hamas ont été placés en détention. Le Président Abbas a exigé qu'il soit mis un terme à tous les actes de violence, y compris les représailles contre les membres du Hamas.

Le 14 juin, le Président Abbas a limogé le Premier Ministre Hannieh, entraînant du même coup la dissolution du Gouvernement. Il a déclaré l'état d'urgence pour une durée de 30 jours en application de la Loi fondamentale palestinienne et a nommé Salam Fayyad aux fonctions de Premier Ministre, Ministre des affaires étrangères et Ministre des finances. Le nouveau Gouvernement est constitué de 11 membres sans étiquette politique, pour la plupart technocrates. Le Président Abbas a fait part de son intention de consulter le peuple palestinien en temps utile.

Pendant ce temps, les tensions demeurent dans la bande de Gaza. Cela fait aujourd'hui exactement 100 jours que le journaliste de la BBC Alan Johnston est retenu en captivité. Le 18 juin, des militants du Hamas ont cerné les locaux du clan Doghmush, où M. Johnston pourrait être détenu. Rien n'indique la réalisation de progrès vers la libération du caporal israélien Shalit, dont la captivité aura duré un an exactement dans cinq jours. Nous sommes préoccupés par les informations indiquant que la petite minorité chrétienne de Gaza est victime de harcèlement. On a appris ce matin qu'il y aurait eu au moins un tir de roquette contre Israël.

Au sommet de la crise, le Secrétaire général a organisé le 15 juin une téléconférence avec les hauts responsables du Quatuor. En plus d'exprimer ses craintes pour le bien-être et la sécurité de tous les Palestiniens, le Quatuor a dit comprendre et appuyer les mesures légitimes et nécessaires prises par le Président Abbas et il a exprimé son soutien ininterrompu aux autres institutions légitimes palestiniennes. Réunis au Caire, les ministres arabes des affaires étrangères ont adressé un vigoureux message de soutien au Président Abbas, à l'instar du Conseil de l'Union européenne.

À la suite de la formation du nouveau gouvernement palestinien, l'Union européenne et les États-Unis ont annoncé leur intention de reprendre la fourniture de l'assistance directe à l'Autorité palestinienne. Cette décision atteste la légitimité du nouveau gouvernement et montre que les positions du Président Abbas concordent avec celles du Quatuor. Le Secrétaire général a téléphoné au Président Abbas et au Premier Ministre Fayyad pour leur faire part de son appui total au nouveau gouvernement. Fait encourageant, lors d'une rencontre qui a eu lieu le 17 juin, le Premier Ministre Olmert a assuré au Secrétaire général qu'Israël étudiait le moyen de reprendre les transferts de la TVA et des droits de douane et qu'il prévoyait d'assouplir de façon notable les restrictions imposées aux déplacements en Cisjordanie.

Maintenant que la situation se stabilise plus ou moins à Gaza, l'inquiétude monte du fait des pénuries en vivres et en médicaments. Sur le plan humanitaire, le souci immédiat de l'ONU est d'obtenir que les importations commerciales et humanitaires puissent de nouveau franchir les points de passage. D'après nos estimations, les réserves commerciales en produits alimentaires de base, comme la farine et le riz, seront épuisées dans trois semaines, sauf si les importations reprennent. L'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) et le Programme alimentaire mondial, qui sont les principaux fournisseurs de l'aide humanitaire à Gaza, disposent pour l'heure de 7 à 10 jours de réserves alimentaires destinées à la distribution. Les produits laitiers et autres produits frais commencent déjà à manquer. Hier, puis aujourd'hui, Israël, l'ONU et le CICR ont acheminé

des vivres et des médicaments en petites quantités à l'attention de bénéficiaires et de fournisseurs ciblés, en passant par le point de passage de Kerem Shalom. Des secours devraient arriver demain en provenance de Jordanie. Il s'agit de faits encourageants. Il n'empêche que, dans l'ensemble, les réserves en vivres et autres biens essentiels diminuent jour après jour. Cette tendance ne pourra être inversée que si Karni est rouvert aux importations.

Toutes les parties ont fait part de leur volonté de garantir la fourniture des biens de première nécessité à la population de Gaza. Nous nous réjouissons qu'Israël ait repris l'approvisionnement du combustible et de l'essence destinés à la centrale électrique et aux stations-service. Il faut à présent que les parties prennent des dispositions concrètes pour rouvrir les points de passage. Nous nous employons actuellement à les aider dans ce sens, comme l'ont demandé le Secrétaire général et le Quatuor.

Je voudrais maintenant m'arrêter brièvement sur les autres faits à signaler. Ce mois aura été chargé pour la vie politique israélienne. Le 13 juin, la Knesset a élu le vice-Premier Ministre Shimon Peres neuvième Président d'Israël. Il entrera en fonction dans un mois. L'ex-Premier Ministre israélien Ehoud Barak a été élu à la présidence du parti travailliste le 12 juin et prendra ses fonctions de Ministre israélien de la défense le 19 juin.

L'implantation de colonies israéliennes a continué avec, notamment, l'apparition de nouveaux chantiers près de la mer Morte et dans le nord de la Cisjordanie, ce qui est contraire à la Feuille de route. Les travaux d'édification de la barrière se sont également poursuivis dans le territoire occupé, en dépit de l'avis consultatif rendu par la Cour internationale de Justice. On recense désormais 553 obstacles aux déplacements à l'intérieur de la Cisjordanie.

Je me suis rendu en Syrie le 14 juin, où j'ai été reçu par le Vice-Président, le Ministre des affaires étrangères et d'autres hauts responsables. Le Gouvernement syrien m'a fait part de son désir de voir la reprise des pourparlers de paix avec Israël et de son souci de renforcer la stabilité régionale. Je retiens de ces entretiens avec mes interlocuteurs israéliens et syriens qu'ils n'ont aucun intérêt à perturber le calme qui règne depuis plusieurs dizaines d'années de part et d'autre de la ligne d'armistice israélo-syrienne.

J'accompagnais le Secrétaire général lors de sa récente rencontre avec le Premier Ministre Olmert, où celui-ci a souligné sa volonté de remédier à la situation humanitaire de Gaza, de travailler avec le Président Abbas et de saisir toutes les chances d'instaurer la paix dans la région avec l'ensemble des pays arabes et dans l'esprit de l'Initiative de paix arabe.

J'en viens maintenant à la situation qui règne au Liban, où l'insécurité demeure et s'est même exacerbée durant la période à l'examen. Des explosions ont continué de se produire à l'intérieur et autour de Beyrouth. Le 13 juin, Walid Eido, membre du Parlement affilié au Courant du futur de Saad Hariri, son fils, deux gardes du corps et six autres personnes ont été tuées dans des conditions qui rappellent la série d'attentats perpétrés au Liban pendant l'année 2005. Le Secrétaire général a condamné cette attaque dans les termes les plus vigoureux et demandé au Gouvernement libanais de traduire en justice les exécutants et les instigateurs de ce crime. À la suite d'un échange de lettres entre le Secrétaire général et le Président du Conseil de sécurité, et à la demande du Gouvernement libanais, la Commission d'enquête internationale indépendante a entrepris d'apporter son concours aux autorités libanaises pour faire la lumière sur ce dernier crime.

Dans le nord du Liban, cela fait maintenant cinq semaines que les Forces armées libanaises livrent des combats intensifs contre les éléments du Fatah al-Islam à l'intérieur du camp de Nahr el-Bared. À ce jour, 76 soldats des Forces armées libanaises ont péri dans ces combats et il y aurait eu, d'après les estimations, une cinquantaine de victimes civiles. Dans le camp voisin de Beddawi, la situation humanitaire reste affligeante. Cependant, l'UNRWA, qui bénéficie du concours des organismes et des organisations de secours des Nations Unies, indique qu'il y a suffisamment de vivres et de produits autres qu'alimentaires, comme les fournitures médicales, pour couvrir les besoins actuels.

J'ai le plaisir d'annoncer que la communauté internationale a répondu rapidement à l'appel éclair récemment lancé par l'UNRWA en versant la totalité des 12,7 millions de dollars demandés pour maintenir les stocks humanitaires à niveau. En outre, le Royaume d'Arabie saoudite a décidé d'allouer une assistance en espèces de 12 millions de dollars aux familles déplacées de Nahr el-Bared ainsi qu'aux familles du camp de Beddawi. La surpopulation et les problèmes sanitaires sont désormais la principale source de difficultés.

À la suite de l'adoption de la résolution 1757 (2007) du Conseil de sécurité portant création du Tribunal spécial pour le Liban et sachant qu'au 10 juin, le Gouvernement libanais n'avait toujours pas notifié par écrit à l'ONU si les conditions légales étaient réunies, les dispositions du document annexé à la résolution sont entrées en vigueur. Le Secrétaire général a commencé à prendre les dispositions et mesures nécessaires pour instituer le Tribunal spécial dans les délais, en coordination, chaque fois qu'il convient, avec le Gouvernement libanais.

Le 17 juin, deux roquettes Katyusha tirées du Sud-Liban sont tombées à Kiryat Shmona, dans le nord d'Israël, causant des dégâts mineurs mais sans faire de victimes. Les forces armées libanaises et la FINUL ont été rapidement déployées dans la zone, mais n'ont trouvé aucun suspect sur les lieux. La FINUL a immédiatement contacté des interlocuteurs de haut niveau au sein tant des forces armées libanaises que des forces de défense israéliennes, afin de maîtriser la situation. L'attaque constitue la violation la plus grave de la résolution 1701 (2006).

Le Secrétaire général a vivement déploré l'attaque, qu'il a décrite comme une tentative de déstabiliser le Liban, et a demandé instamment à toutes les parties concernées de faire preuve de modération. Les bureaux du Premier Ministre Siniora et du Président de l'Assemblée nationale, M. Berri, ont condamné l'attaque dans des déclarations distinctes et ont manifesté leur appui à la FINUL et aux Forces armées libanaises. Les pourparlers conduits par la FINUL concernant le marquage de la Ligne bleue se sont poursuivies pendant la période à l'examen au sein du mécanisme tripartite. Parallèlement, le nombre de violations, par les Israéliens, de l'espace aérien libanais a augmenté.

Les actes de violence brutale commis à Gaza et les attaques menées contre les institutions légitimes du Président Abbas et du Gouvernement de l'Autorité palestinienne sont totalement inacceptables et doivent être condamnés. Ces événements ont provoqué une grande tristesse et une onde de choc parmi la grande majorité des Palestiniens. Le Secrétaire général déplore l'échec du Gouvernement d'unité nationale et condamne la violence qui a provoqué sa chute.

En dépit de ces événements, Gaza et la Cisjordanie demeurent un seul et même territoire palestinien, légalement administré par une seule Autorité palestinienne, sous la conduite du Président Abbas, qui a nommé un guvernement d'urgence, dirigé par le Premier Ministre Fayyad.

Il est à présent vital que la communauté internationale et Israël accordent immédiatement un appui politique et financier au Président Abbas et au Gouvernement palestinien, une mesure prioritaire étant le versement aux Palestiniens de toutes les recettes fiscales et douanières retenues. Il est également nécessaire qu'Israël respecte les engagements qu'il a pris précédemment, y compris l'évacuation d'avant-postes de colonies de peuplement, la suppression de barrages routiers et de postes de contrôle et la libération de prisonniers. De même, le Fatah et l'Autorité palestinienne devront également respecter leurs engagements antérieurs, non seulement de mettre fin à la violence, mais aussi de réformer leurs institutions.

À Gaza, il est clair que l'ONU a un rôle clef à jouer dans le règlement d'une multitude de problèmes, dont la réouverture des passages n'est pas le moindre. Je lance un appel à tous pour que cette question humanitaire vitale ne puisse pas être reléguée au second plan pour des considérations politiques. La population de Gaza ne peut pas rester isolée, et toutes les parties ont manifesté leur souhait de veiller à ce qu'une solution soit trouvée à cette question. À présent, il faut trouver des solutions concrètes.

Outre ces questions qui demandent des mesures immédiates, deux enjeux politiques plus importants demeurent. Tout d'abord, comment rétablir l'unité de l'Autorité palestinienne et du peuple palestinien, et comment empêcher la division de fait entre Gaza et la Cisjordanie? Deuxièmement, comment faire avancer le processus politique entre Israël et les Palestiniens et se rapprocher d'un règlement global du conflit israélo-arabe? Il relève de la responsabilité de tous – des parties, des États de la région et de la communauté internationale, y compris du Quatuor, de fournir l'impulsion nécessaire pour traverser cette période difficile et tendre vers un avenir plein d'espoir. Le Secrétaire général espère que le Quatuor se réunira prochainement.

Je voudrais conclure cet exposé en rendant hommage à l'équipe des Nations Unies sur le terrain, dans les territoires palestiniens occupés, et surtout à Gaza. Deux membres du personnel des Nations Unies, Abdel-Fatah Abu-Ghali et Ahmad Al-Laham, ont été tués le 13 juin, et d'autres ont été blessés alors qu'ils venaient en aide à la population de Gaza. Bien que des

opérations aient dû être écourtées, elles n'ont jamais entièrement cessé. Même au cœur des plus violents combats, les Nations Unies sont restées aux côtés de la population palestinienne à Gaza. Je tiens à saluer en particulier le dévouement du Directeur de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) à Gaza et du Conseiller principal pour les questions de sécurité, ainsi que des agents de sécurité internationaux et du personnel national, qui sont restés à leur poste au plus fort des combats. Les Nations Unies resteront déterminées à assumer les responsabilités que leur confère leur mandat dans le territoire palestinien occupé et poursuivront leurs efforts pour faire avancer la cause d'une paix juste, durable et globale.

Le Président : Je remercie M. Williams de son exposé.

Conformément à l'accord auquel le Conseil est parvenu lors de ses consultations préalables, j'invite maintenant les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 10 h 45.